

Fiche de renseignements – divorces

1. Vous-même

Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse complète :

E-mail :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Placement en tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice ?

Objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ?

2. Votre conjoint

Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse complète :

E-mail :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

Placement en tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice ?

Objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ?

3. Mariage

Date du mariage :

Lieu du mariage :

Régime choisi :

Date du contrat de mariage :

Notaire ayant rédigé le contrat de mariage :

4. Enfants

Nom et prénom :
Sexe :
Date de naissance :
Scolarité actuelle :
Adresse actuelle :

Nom et prénom :
Sexe :
Date de naissance :
Scolarité actuelle :
Adresse actuelle :

Nom et prénom :
Sexe :
Date de naissance :
Scolarité actuelle :
Adresse actuelle :

Nom et prénom :
Sexe :
Date de naissance :
Scolarité actuelle :
Adresse actuelle :

5. Ce que vous désirez obtenir s'agissant des enfants

Autorité parentale :
- Conjointe
- Exclusive (uniquement dans des cas exceptionnels)

Résidence habituelle des enfants :
- En alternance,
- Chez le père,
- Chez la mère.

Droit de visite et d'hébergement (si résidence habituelle chez un des deux parents) :
- Classique (un week-end sur deux et la moitié des vacances),
- Réduit

Vous souhaitez verser ou obtenir à titre de contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants :

- Une contribution à l'entretien et à l'éducation pour l'enfant de €
- Une contribution à l'entretien et à l'éducation pour l'enfant de €
- Une contribution à l'entretien et à l'éducation pour l'enfant de €
- Une contribution à l'entretien et à l'éducation pour l'enfant de €

6. Patrimoine immobilier et véhicules

Adresses des immeubles :

Immatriculations et propriétés des véhicules :

Emprunts en cours :

Comptes communs en cours :

7. Ce que vous désirez obtenir pour vous

Au titre des mesures provisoires lors de l'audience de conciliation :

- Jouissance du domicile conjugal : oui / non
- Pension au titre du devoir de secours : € par mois.

A terme,

- Prestation compensatoire en capital de € pour l'épouse / pour l'époux

*Attention la prestation compensatoire doit être réclamée dans le cadre de la procédure de divorce.
Une fois la procédure terminée elle ne peut plus être demandée.*

8. Observations complémentaires